

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ DE TRANSPORT ET COMMERCE DIAKITÉ MOUSSA » en abrégé « SO.TRAN. CO-D.M S. »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA N'DOTRÉ
NON LOIN DE LA PHARMACIE OLYMPIQUE, Lot 12, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ DE TRANSPORT ET COMMERCE DIAKITÉ MOUSSA » en abrégé « SO.TRAN. CO-D.M S. »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :
– Transport des biens et des personnes ;
– commerce général ;
– Services de communication ;
– import-export ;
– Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :
– l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
– l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
– la prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;
– la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
– et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA N'DOTRÉ
NON LOIN DE LA PHARMACIE OLYMPIQUE, Lot 12, Ilot 116

Dirigeant(s) M DIAKITE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02656 du 12/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15893/GTCA/RC/2025 du 12/03/2025

